

# Régulation d'équipe



**Des séances de régulation à destination des équipes pluridisciplinaires du champ sanitaire, social ou médico-social. Ces temps de rencontre sont centrés sur les besoins et les attentes des personnes pour soutenir l'expression de leur vécu du moment et favoriser la co-construction d'une dynamique de groupe apaisée et constructive. Ces séances peuvent être notamment proposées à la suite de difficultés institutionnelles, relationnelles ou situationnelles rencontrées par un ou plusieurs membres de l'équipe. Elles visent à co-élaborer, puis à expérimenter, des axes de changement de fonctionnement de l'équipe.**

 **Durée :** 3 heures par session

 **Tarifs :**

- Intervenant seul : 650€
- Binôme d'intervenants : 850€

 **Lieu :** Pantin ou in situ à la demande

 **Intervenants :** professionnels de l'écoute psychiatre ou psychologue

 **Prérequis :** aucun

## **Public concerné**

Des équipes pluridisciplinaires du champ sanitaire, social ou médico-social.

Tous les professionnels membres de l'équipe concernée sont invités à participer aux séances de régulation d'équipe.

## **Objectifs**

- Favoriser l'expression du vécu de chaque professionnel autour de son travail d'équipe ou de difficultés institutionnelles, relationnelles ou situationnelles particulières.
- Soutenir les ressources, les savoirs et les compétences présents en chacun des professionnels.
- Restaurer une communication respectueuse et sécurisante entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Renforcer la cohésion d'équipe et la dynamique institutionnelle par un travail réflexif autour d'objectifs et de valeurs communes
- Co-élaborer, puis expérimenter, des axes de changement du fonctionnement de l'équipe.

## **Méthodes**

La méthode d'animation se construit en fonction du contexte spécifique de chaque équipe et s'adapte aux besoins et aux attentes du groupe.

Les intervenants se réfèrent à l'approche centrée sur la personne et à l'approche systémique dans la conduite des régulations d'équipe. Ils accompagnent au développement du pouvoir d'agir du groupe afin de renforcer l'autonomie et le potentiel de créativité de chacun.

Le nombre et la fréquence des séances de régulation d'équipe seront définis en fonction de la demande de l'équipe. Généralement, les régulations d'équipe se déroulent mensuellement, à raison d'un minimum de 8 à 12 séances.

Les séances de régulation travaillant sur les relations entre professionnels d'une même équipe, il est souhaitable que tous les membres de l'équipe s'engagent à être présents.